Résolution présentée par la délégation du

République du Chili

Thème les droits politiques et sociaux

Concerne La redistribution des terres volées au fil du temps par les colons au peuple indigène mapuche.

L'Assemblée Générale,

Sidéré par les massacres et les injustices envers les Mapuches qui

amènent à une haine, le tout à des fins économiques et immorales.

Alarmé de la place si infime du peuple mapuche. Ils sont voués à une fin

lente et douloureuse, entraînant un oubli des traditions et des

racines chiliennes si précieuses.

Accusant l'inaction au sujet de ce peuple, qui voit ses terres détruites par

des entreprises privées, ce qui engendre une extinction de la

faune et la flore du pays.

Rappelant que les origines d'un pays et d'un peuple sont essentielles à la

conservation, ainsi qu'à l'évolution d'un peuple uni, afin de le faire

perdurer dans le temps.

Décide

 de racheter une partie des terres qui ont été volées par les anciens gouvernements ainsi que l'horrible dictateur Pinochet et revendues à des entreprises d'exploitation.

- entamer de réelles discussions avec les mapuches afin de trouver un terrain d'entente et redistribuer des terres à ceux-ci.
- réduire la déforestation
- réintroduire les valeurs et les traditions du peuple autochtones.
- créer un tourisme en proposant des rencontres avec les mapuches.

Le texte français fait foi